

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 20 MARS 2007

Le conseil municipal...

- approuve le budget primitif 2007 et ses annexes présentés par le Maire, qui s'équilibrent comme suit :

BUDGET GENERAL

Section de fonctionnement **414.346,00 €**

Section d'investissement **560.926,00 €**

dont les travaux et dépenses d'investissement se décomposent ainsi :

- Déficit d'investissement 2006 reporté	77.088,00 €
- Remboursement capital des emprunts	61.481,00 €
- Acquisition terrains	51.000,00 €
- Travaux de voirie	120.000,00 €
- Extincteur – appareil photos	650,00 €
- Copieur mairie	2.500,00 €
- Semoir à sel	3.700,00 €
- Travaux bâtiments	6.779,00 €
- Renforcement électrique Dingy + Raclaz	237.728,00 €

financés par :

- Excédent de fonctionnement capitalisé	97.727,00 €
- Emprunt pour acquisition de terrain	50.000,00 €
- Fonds de compensation de TVA	15.990,00 €
- Taxe locale d'équipement	15.000,00 €
- Virement de la section de fonctionnement	104.517,00 €
- Subvention voirie 2006-2007	33.000,00 €
- Subvention abris bus signalisation	1.250,00 €
- Subvention renforcement électrique Dingy + Raclaz	183.333,00 €
- Emprunt SELEQ renforcement électrique	47.667,00 €
- Amortissement emprunt transfert assainissement + PLU	12.442,00 €

BUDGET EAU

Section d'exploitation **81.942,00 €**

Section d'investissement **83.008,00 €**

Dont les travaux d'investissement se définissent ainsi :

- Déficit d'investissement 2006 reporté	39.316,00 €
- Remboursement capital emprunts	10.037,00 €
- Compteurs d'eau	1.000,00 €
- Eau : travaux colonnes, branchements	27.286,00 €
- Amortissement de subvention	1.043,00 €
- Acquisition terrain frais	1.000,00 €
- Périmètres de sources	2.000,00 €

financés par :

- Virement de la section d'exploitation	14.877,00 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé	40.316,00 €
- Amortissement captages, colonnes	16.245,00 €
- Amortissement réservoirs	4.898,00 €
- Amortissement compteurs, pompe	5.346,00 €

C.C.A.S.

Section de fonctionnement	1.282,00 €
---------------------------	------------

- demande à bénéficier de l'ATESAT (**A**ssistance **T**echnique fournie par l'**E**tat pour des raisons de **S**olidarité et d'**A**ménagement du **T**erritoire) pour la mission de base uniquement ; cette mission comprend les conseils sur la faisabilité d'un projet d'aménagement et d'habitat, l'assistance à la gestion de la voirie et circulation et la conduite des études relatives à la voirie et aux ouvrages d'art qui y sont liés .
- approuve le nouveau règlement de l'eau ; projette qu'après consultation de plusieurs entreprises, la Commune commandera les travaux de branchements d'eau des particuliers ou autres à l'entreprise retenue, les règlera et recouvrera leur coût auprès des intéressés.
- décide de supprimer le poste de « surveillance-aide cantine » occupé par Mme Bussat au 31 août 2007 et d'en créer un nouveau pour 6/35èmes d'heures annualisées au 1^{er} septembre 2007 ; fera publier une déclaration de vacance de poste selon la législation en vigueur dans le but de recruter un nouvel agent.
- prend connaissance d'une demande de permis de construire déposée par :
 - Mr Philippe VUICHARD pour une habitation comprenant trois logements à Jurens.
- définit le bureau des Elections pour les scrutins à venir.
- prend note d'une réunion avec le S.E.L.E.Q. programmée le 24 avril concernant l'éclairage public des Morennes.
- détermine le site d'accueil du Cirque Ephémère et les lieux de branchements correspondants pour l'année scolaire prochaine.
- est informé du projet de constitution d'une association pour la pratique du « quad » sur un terrain situé à Jurens.
- compte tenu du faible nombre de réponses positives reçues suite à l'enquête auprès des parents d'élèves, confirme que la garderie périscolaire ne sera pas réouverte le matin ; propose à l'Association de Parents d'Elèves de mettre des locaux à sa disposition si elle se charge d'organiser la garde des enfants demandeurs et la gestion de cet accueil.